

## L'ACTUALITE INTERNATIONALE

### INTERNATIONAL FEDERATION OF ACCOUNTANTS

#### **L'IFAC, l'AICPA et le CIMA publient une étude sur les pratiques de reporting et d'assurance durables des grandes entreprises au niveau mondial**

L'IFAC, l'American Institute of CPAs (AICPA) et le Chartered Institute of Management Accountants (CIMA) publient une mise à jour de leur étude sur les pratiques de reporting et d'assurance ESG intégrant les données 2022 de près de 1400 grandes entreprises sur 22 juridictions différentes.

Il ressort de l'étude que :

- Presque toutes les entreprises (98 %) communiquent des informations sur la durabilité ;
- L'utilisation de rapports de développement durable autonomes a diminué de 27 points de pourcentage au cours des trois dernières années : seules 30% des entreprises ont utilisé un rapport de développement durable autonome en 2022, ce qui reflète l'inclusion croissante de ces informations dans les rapports annuels ou intégrés des entreprises ;
- 69% des entreprises ont obtenu une assurance sur au moins certaines de leurs informations en matière de développement durable, et la portée des domaines d'assurance s'est également élargie, même si elle reste globalement limitée ;
- Les cabinets comptables (par opposition aux consultants ou autres prestataires de services d'assurance) ont traité 58% des missions d'assurance liées au développement durable en 2022, mais certains marchés, notamment les États-Unis, chutent bien en dessous de 50 %.

Pour en savoir plus [cliquez ici](#)

*IFAC – Communiqué de presse - 22 février 2024*

### GRUPE D'ACTION FINANCIERE

#### **Réunion plénière du GAFI du 21 au 23 février 2024 à Paris**

Parmi les principaux résultats de la cinquième réunion plénière du GAFI, qui s'est tenue à Paris sous la présidence singapourienne de T. Raja Kumar, du 21 au 23 février, figure une nouvelle orientation fondée sur le risque pour la mise en œuvre de la recommandation 25 sur la propriété effective et la transparence des constructions juridiques. Cette orientation complète les orientations existantes relatives à la recommandation 24 sur les personnes morales et vise à aider les acteurs des secteurs public et privé impliqués dans des trusts ou des constructions juridiques similaires à évaluer et à atténuer les risques de blanchiment de capitaux et de financement du terrorisme. Le renforcement des normes et des orientations du GAFI dans ce domaine permettra d'identifier les personnes corrompues, les personnes qui se soustraient

aux sanctions, les blanchisseurs d'argent et les fraudeurs fiscaux qui cachent ou blanchissent leurs biens ou leurs activités criminelles dans des sociétés écrans ou d'autres structures complexes, ainsi que dans des trusts ou d'autres montages juridiques. Les orientations seront publiées à la fin du mois de février.

Le GAFI évaluera la mise en œuvre de ces exigences par les pays lors de son prochain cycle d'évaluations mutuelles.

L'assemblée plénière a également décidé de soumettre à une consultation publique une série d'options pour des modifications potentielles de la recommandation 16 et de sa note interprétative sur les virements électroniques. Les révisions proposées visent à adapter les normes du GAFI à l'évolution des modèles économiques, aux changements apportés aux normes industrielles, en particulier la norme ISO20022, et au développement rapide des systèmes de paiements transfrontaliers ; sur ce point, les révisions proposées visent à rendre les paiements transfrontaliers plus rapides, moins chers, plus transparents et plus inclusifs, tout en garantissant la conformité à la lutte contre le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme, et à faire en sorte que la recommandation 16 du GAFI reste neutre sur le plan technologique.

En préparation du prochain cycle d'évaluations mutuelles, l'assemblée plénière a finalisé les modifications de sa méthodologie d'évaluation afin de refléter les récentes révisions des normes du GAFI visant à protéger les organisations à but non lucratif contre les abus potentiels en matière de financement du terrorisme.

Le GAFI a identifié les juridictions ayant une activité importante en matière d'actifs virtuels, afin de les aider à mettre en œuvre les exigences du GAFI en matière de surveillance et de réglementation de cette activité.

Le GAFI a mis à jour ses listes noire et grise des juridictions à haut risque et des juridictions à surveiller :

- Le GAFI a ajouté le Kenya et la Namibie à la liste grise des juridictions faisant l'objet d'une surveillance renforcée et en a retiré la Barbade, Gibraltar, l'Ouganda et les Émirats arabes unis du fait des progrès significatifs qu'ils ont accomplis afin de remédier aux défaillances stratégiques en matière de LBC/FT précédemment identifiées lors de leurs évaluations mutuelles ; cette décision fait suite à une visite sur place réussie dans chacun de ces pays ([Jurisdictions under Increased Monitoring - 23 February 2024](#)) ;
- Aucun ajout n'a été fait à la liste des pays ou juridictions présentant de graves lacunes stratégiques dans la lutte contre le blanchiment de capitaux, le financement du terrorisme et le financement de la prolifération et faisant l'objet d'un appel à l'action ([High-Risk Jurisdictions subject to a Call for Action – 23 February 2024](#)).

Par ailleurs, la plénière a convenu de la nomination d'un nouveau président du GAFI pour la période 2024-2026.

Enfin, le GAFI a publié une [déclaration](#) sur la Fédération de Russie.

**Pour en savoir plus [cliquez ici](#)**

*GAFI - Communiqué de presse - 23 février 2024*

**Les comités de normalisation de l'IVSC organisent des webinaires sur les dernières normes publiées**

Les comités de normalisation de l'IVSC organisent du 27 au 29 février 2024 des sessions publiques en direct afin d'assister au Business Valuation and Intangible Assets Board, au Financial Instruments Board et au Tangible Assets Board qui reviendront sur la publication des dernières normes internationales d'évaluation (IVS). Ils aborderont un large éventail de sujets, y compris les détails de la prochaine consultation sur l'agenda qui devrait être publiée dans le courant de l'année. Ces réunions offrent une occasion unique de comprendre les processus de délibération des conseils et de comprendre leur travail.

L'inscription est ouverte à tous ceux qui souhaitent assister à ces sessions en tant qu'observateurs.

Pour en savoir plus [cliquez ici](#)

*IVSC eNews - 19 février 2024*

## **L'ACTUALITE EUROPEENNE**

### **ACCOUNTANCY EUROPE**

**ACE publie l'Audit Policy Update de février 2024**

Accountancy Europe met en ligne sa Newsletter consacrée aux sujets d'audit et d'assurance.

Pour en savoir plus [cliquez ici](#)

*ACE - Communiqué de presse – 26 février 2024*

### **FEDERATION EUROPEENNE DES PROFESSIONNELS COMPTABLES ET DES AUDITEURS DE PME**

**L'EFAA publie un manifeste à l'attention des parlementaires européens**

Ce Manifeste, intitulé « EFAA for SMEs priorities for the European Parliamentary Elections in 2024 » présente ce que l'EFAA considère comme les cinq priorités pour les PME dans les années à venir et explique le rôle des petits et moyens cabinets (SMP) et de l'EFAA dans le soutien aux PME ; il expose ce que l'EFAA demande spécifiquement à l'UE de faire.

Ces cinq priorités sont les suivantes :

1. Réduire la complexité de la réglementation européenne,
2. Consulter les organisations représentant les petits et moyens cabinets (SMP),
3. Améliorer la culture financière,
4. Favoriser les connaissances et les meilleures pratiques en matière de développement durable,
5. Promouvoir la compréhension et l'utilisation de l'IA.

L'EFAA encourage les membres du Parlement européen (MEP), les décideurs politiques et les régulateurs à appliquer ces priorités lors des prochaines élections européennes et au-delà,

afin de juger de la pertinence des positions, des programmes et des projets. Cela permettra à l'Europe de disposer d'un secteur des PME fort et durable, dans l'intérêt de l'Europe et des Européens.

Les SMP sont des partenaires essentiels des PME dans leur parcours de transition, aidant les PME à naviguer dans la résilience financière, les avancées technologiques et les pratiques durables.

Pour en savoir plus [cliquez ici](#)

*EFAA - Communiqué de presse – 26 février 2024*

## **EVENEMENTS ET CONFERENCES**

### **Atelier hybride organisé par l'EFRAG :**

Le 29 février 2024, consacré au projet de taxonomie XBRL de l'ESRS Set 1.

Pour en savoir plus [cliquez ici](#)

### **Webinaire organisé par l'IFAC :**

Le 11 mars 2024, de 13h à 14h, sur le thème « Investir dans les femmes : faire progresser la diversité dans la profession comptable ».

Pour en savoir plus [cliquez ici](#)

### **Webinaire organisé par Accountancy Europe :**

Le 10 avril 2024, de 10h30 à 12h, consacré au rôle des Conseils d'administration dans la transition durable des entreprises.

Pour en savoir plus [cliquez ici](#)